

# **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 AVRIL 2024**

Conseillers en exercice : 28/      Conseillers présents : 23/      Conseillers votants : 28/

**Date de convocation du Conseil Communautaire** : Le 21 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de Montpon-Ménéstérol, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Lotterie, Président.

**ETAIENT PRESENTS:** M.Mme/ M.M: J. GAMBRO/ G. PIEDFERT / C. DEJEAN S.COUSTILLAS/ C. POUPARD/J-C CHAUSSADE/ M.PILET / M. COUSTILLAS/ JP. LOTTERIE/ R. ROULLER / G. HAERING/ A.WILLIAMS/ V. LECONTE/N.JAVERZAC-MARIGHETTO/ /M.VERT/F.SALAT/L.LAGOUBIE /G.ELIZABETH/ F.PARROT/ B. CABIROL /D. LECONTE J. JALARIN / S.QUIVIGER.

**ETAIENT EXCUSES /ABSENTS** : M.Mme/ M.M : G.AUXERRE-RIGOULET/ J.BONNEFON DUHARD / V.CAMPANERUTTO / JL.ROUSSEAU / S. GOULARD MASSE.

## **VOTE PAR PROCURATION:**

- Mme S. GOULARD MASSE Procuration à Mme M. VERT.
- Mme G.AUXERRE-RIGOULET Procuration à M. A.WILLIAMS.
- Mme J.BONNEFON DUHARD Procuration à Mme L.LAGOUBIE.
- M. JL.ROUSSEAU Procuration à M. G. PIEDFERT.
- Mme V.CAMPANERUTTO Procuration à M. D. LECONTE.

## **ORDRE DU JOUR 1**

### **I-APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES 2023**

1-COMPTÉ DE GESTION 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

2-COMPTÉ DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON

3-COMPTÉ DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN NEUF

4-COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET ANNEXE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

5-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE REGIE TRANSPORT SCOLAIRE

6-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE DU MULTIPLE RURAL ST BARTHELEMY

7-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC

8-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT ST BARTHELEMY

9-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES

10-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE REOMI

11-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE CRECHE DE MONTPON-MENESTEROL

II-APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES  
BUDGETS ANNEXES 2023

1-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

2-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE  
MONTPON

3-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN  
NEUF

4-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

5-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE REGIE TRANSPORT SCOLAIRE

6-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU MULTIPLE RURAL ST BARTHELEMY

7-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC

8-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT ST BARTHELEMY

9-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES

10-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE REOMI

11-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE CRECHE DE MONTPON MENESTEROL

III-PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES  
BUDGETS ANNEXES 2023

1-BUDGET PRINCIPAL

2-CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON

3-CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN NEUF

4-AAGV

5-REGIE TRANSPORT SCOLAIRE

6-MULTIPLE-RURAL SAINT-BARTHELEMY

7-SPANC

8-LOTISSEMENT SAINT-BATHELEMY DE-BELLEGARDE

9-ZONES D'ACTIVITES

10-CRECHE DE MONTPON MENESTEROL

11-REOMI

IV-TAXES DIRECTES LOCALES : VOTE DES TAUX POUR L'ANNEE 2024

V-TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) : VOTE DU TAUX  
POUR L'ANNEE 2024

VI-VOTE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES 2024

1-BUDGET PRINCIPAL

2-Budget Annexe « CENTRES DE LOISIRS »

3-Budget Annexe « AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE »

4-Budget Annexe « REGIE TRANSPORT SCOLAIRE »

5-Budget Annexe « MULTIPLE RURAL DE SAINT-BARTHELEMY »

6-Budget Annexe « SPANC »

7-Budget Annexe « LOTISSEMENT SAINT-BARTHELEMY »

8-Budget Annexe « ZONES D'ACTIVITES

9-Budget Annexe « REOMi»

10-Budget Annexe « CRECHE DE MONTPON MENESTEROL»

VII-RHEABILITATION DE L'AAGV DE MONTPON-MENESTEROL-VALIDATION DU  
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES  
DES FINANCEURS POTENTIELS

VIII-DELIBERATION PORTANT REMISE GRACIEUSE

## **ORDRE DU JOUR 2**

1-LANCEMENT DU MARCHE FORMALISE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE.

2-CONVENTION DE PARTENARIAT « PAQUET ENERGIE- CLIMAT » ENTRE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES ISLE DOUBLE LANDAIS ET LE SDE 24.

**-Désignation de M. Michel COUSTILLAS comme secrétaire de séance.**

**-Approbation du contre rendu du Conseil Communautaire du 05 Mars 2024.**

## **DELIBERATION N°2024-222-APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES 2023**

### **1-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET PRINCIPAL**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2023 au 31/12/2023**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération adoptée par** Pour : 26 /Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

### **2-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les

mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,  
-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2023 au 31/12/2023**, y compris la journée complémentaire ;  
-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,  
-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération adoptée par** Pour : 26 /Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

### **3-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN NEUF**

Le conseil communautaire,  
-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,  
-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,  
-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2023 au 31/12/2023**, y compris la journée complémentaire ;  
-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,  
-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération adoptée par** Pour : 26 /Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

### **4-COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET ANNEXE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

Le conseil communautaire,  
-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées

et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2023 au 31/12/2023**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération adoptée par** Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

#### **5-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE REGIE TRANSPORT SCOLAIRE**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2023 au 31/12/2023**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération adoptée par** Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

## **6-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE DU MULTIPLE RURAL ST BARTHELEMY**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2023 au 31/12/2023**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération adoptée par** Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

## **7-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2023 au 31/12/2023**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération adoptée par** Pour : 26 /Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

### **8-COMPTÉ DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT ST BARTHELEMY**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2023 au 31/12/2023**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération adoptée par** Pour : 26 /Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

### **9 COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2023 au 31/12/2023**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération adoptée par** Pour : 26 /Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

### **10-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE REOMI**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2023 au 31/12/2023**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération adoptée par** Pour : 26 /Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

### **11-COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE CRECHE DE MONTPON-MENESTEROL**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les

mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,  
 -statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2023 au 31/12/2023**, y compris la journée complémentaire ;  
 -statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,  
 -statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Délibération adoptée par** Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

**DELIBERATION N°2024-223 APPROBATION DES COMPTES  
ADMINISTRATIFS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS  
ANNEXES 2023**

(Il est à noter que le Président quittera la séance et ne prendra pas part au vote pour cette délibération.)

Le conseil communautaire réuni sous la Présidence de M. CHAUSSDE, fonction de 1<sup>er</sup> vice-président, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2023 dressés par Monsieur Jean-Paul LOTTERIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1/ **Lui donne** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**1-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2022	Résultat total
<b>F</b>	6 712 648,77	8 092 210,05	1 379 561,28	623 268,66	2 002 829,94
<b>I</b>	2 829 991,30	1 677 241,91	- 1 152 749,39	23 550,71	- 1 129 198,68
					<b>873 631,26</b>

<b>Restes à réaliser 2023</b>	
D	288 930,51
R	352 388,14
<b>T</b>	<b>63 457,63</b>

<b>RESULTATS 2023</b>	<b>937 088,89</b>
-----------------------	-------------------

### Observations :

- M. Lotterie : la CCIDL présente une situation financière très favorable.
- M. Piedfert : le budget alimentation connaît une augmentation significative.
- M. Lotterie : C'est sans doute en raison de la nouvelle nomenclature. Réponse vous sera faite.
- Mme Cabirol : les charges sont-elles rattachées ? C'est énorme 61% de la somme c'est énorme.
- M. Elizabeth : elles sont bien rattachées à l'exercice 2023.

**M. Le Président s'est retiré lors du vote de la présente délibération.**

**Délibération adoptée par** Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

### 2-COMPTES ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2022	Résultat total
F	297 594,81	323 098,11	25 503,30	2 156,54	27 659,84
I	14 684,91	17 139,41	2 454,50	- 11 681,34	- 9 226,84
					<b>18 433,00</b>

Restes à réaliser 2023	
D	-
R	-
T	-

<b>RESULTATS 2023</b>	<b>18 433,00</b>
-----------------------	------------------

**M. Le Président s'est retiré lors du vote de la présente délibération.**

**Délibération adoptée par** Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

**3-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN NEUF**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2022	Résultats total
<b>F</b>	96 814,73	85 815,04	- 10 999,69	6 445,19	- 4 554,50
<b>I</b>	3 035,13	1 651,25	- 1 383,88	2 816,18	1 432,30
					<b>- 3 122,20</b>

<b>Restes à réaliser 2023</b>	
D	-
R	-
T	-

<b>RESULTATS 2023</b>	<b>- 3 122,20</b>
-----------------------	-------------------

**M. Le Président s'est retiré lors du vote de la présente délibération.**

**Délibération adoptée par** Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

**4-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2022	Résultat total
<b>F</b>	11 106,94	59 866,59	48 759,65	7 611,90	56 371,55
<b>I</b>	60 841,41	60 262,37	- 579,04	- 38 212,37	- 38 791,41
					<b>17 580,14</b>

<b>Restes à réaliser 2023</b>	
D	-
R	-
T	-

<b>RESULTATS 2023</b>	<b>17 580,14</b>
-----------------------	------------------

**M. Le Président s'est retiré lors du vote de la présente délibération.**

**Délibération adoptée par** Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

**5-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE REGIE TRANSPORT SCOLAIRE**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2022	Résultats total
F	75 021,50	54 094,52	- 20 926,98	- 46 078,88	- 67 005,86
I	3 142,84	29 719,80	26 576,96	85 997,15	112 574,11
					<b>45 568,25</b>

Restes à réaliser 2023	
D	
R	
T	-

<b>RESULTATS 2023</b>	<b>45 568,25</b>
-----------------------	------------------

**M. Le Président s'est retiré lors du vote de la présente délibération.**

**Délibération adoptée par** Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

**6-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU MULTIPLE RURAL ST BARTHELEMY**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2022	Résultats total
F	20 658,98	20 298,10	- 360,88	2 738,51	2 377,63
I	13 337,59	19 251,72	5 914,13	11 988,66	17 902,79
					<b>20 280,42</b>

Restes à réaliser 2023	
D	-
R	-
T	-

<b>RESULTATS 2023</b>	<b>20 280,42</b>
-----------------------	------------------

**M. Le Président s'est retiré lors du vote de la présente délibération.**

**Délibération adoptée par** Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

**7-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2022	Résultats total
<b>F</b>	2 712,00	-	- 2 712,00	11 815,37	9 103,37
<b>I</b>	-	-	-	5 625,69	5 625,69
					<b>14 729,06</b>

Restes à réaliser 2023	
D	
R	
<b>T</b>	-

<b>RESULTATS 2023</b>	<b>14 729,06</b>
-----------------------	------------------

**Observations :**

-M. Piedfert : Le SPANC n'a pas de recettes ?

-M. Lotterie : Théoriquement il peut y avoir des recettes. Il faut revoir la délégation. Nous apporterons des précisions.

**M. Le Président s'est retiré lors du vote de la présente délibération.**

**Délibération adoptée par** Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

**8-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT ST BARTHELEMY**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2022	Résultats total
<b>F</b>	1 418,68	0,27	- 1 418,41	- 37 677,01	- 39 095,42
<b>I</b>	-	-	-	- 224 530,25	- 224 530,25
					<b>- 263 625,67</b>

Restes à réaliser 2023	
D	
R	
<b>T</b>	-

<b>RESULTATS 2023</b>	<b>- 263 625,67</b>
-----------------------	---------------------

**M. Le Président s'est retiré lors du vote de la présente délibération.**

**Délibération adoptée par** Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

**9-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2022	Résultats total
<b>F</b>	294 791,45 €	12 314,83 €	- 282 476,62 €	739 951,56 €	457 474,94 €
<b>I</b>	22 903,75 €	- €	- 22 903,75 €	- 1 082 633,32 €	- 1 105 537,07 €
					<b>- 648 062,13 €</b>

Restes à réaliser 2023	
D	-
R	-
<b>T</b>	<b>-</b>

**RESULTATS 2023 - 648 062,13**

**M. Le Président s'est retiré lors du vote de la présente délibération.**

**Délibération adoptée par** Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

**10-COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE REOMi**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2022	Résultats total
<b>F</b>	1 348 406,15	1 646 820,45	298 414,30	-	298 414,30
<b>I</b>	-	-	-	-	-
					<b>298 414,30</b>

Restes à réaliser 2023	
D	-
R	-
<b>T</b>	<b>-</b>

**RESULTATS 2023 298 414,30**

**M. Le Président s'est retiré lors du vote de la présente délibération.**

**Délibération adoptée par** Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).

**11-COMPTES ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE CRECHE DE  
MONTPON MENESTEROL**

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice	Résultats antérieurs 2022	Résultats total
<b>F</b>	338 178,61	298 010,91	- 40 167,70	67 174,19	27 006,49
<b>I</b>	22 373,56	18 543,80	- 3 829,76	3 193,49	- 636,27
					<b>26 370,22</b>

<b>Restes à réaliser 2023</b>	
D	-
R	-
<b>T</b>	<b>-</b>

<b>RESULTATS 2023</b>	<b>26 370,22</b>
-----------------------	------------------

2/ **Constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3/ **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

4/ **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**M. Le Président s'est retiré lors du vote de la présente délibération.**

**Délibération adoptée par** Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Mme V. CAMPANERUTTO / M. D. LECONTE).